

Les arrêts maladie

Les arrêts maladie

Les médecins ne veulent pas dévoiler les maladies de leurs patients

Lorsqu'un travailleur tombe malade, son médecin peut lui recommander de cesser de travailler pendant quelque temps. Pendant cette période d'arrêt-maladie, le malade continue de percevoir son salaire. Mais une partie de celui-ci est alors payée par la Sécurité sociale. Or, cet organisme, qui rembourse aussi une partie des sommes que chaque Français dépense pour se soigner, cherche à faire des économies. Comme ses responsables estiment que jusqu'à 6 % des arrêts maladies ne sont pas justifiés, ils ont demandé aux médecins de préciser chaque fois la nature de la maladie qui nécessite un arrêt de travail. Mais de nombreux médecins refusent. Car ils sont censés garder secret l'état de santé de leurs patients.

Questions :

1) Quelle est la situation en France concernant les arrêts-maladie injustifiés ?

2) Quelle est la situation en Suède concernant les arrêts-maladie injustifiés ?

À À À

1) Un contraire de "dévoiler" est :

[Garder secret.] [Dévoiler.] [Revoiler.]

2) "Un patient" a pour synonyme :

[Un groupe.] [Un malade.] [Un incurable.]

3) Un contraire de "cesser" est :

[Arrêter.] [Recommencer.] [Poursuivre.]

Les arrêts maladie

- 1) Un contraire de "dÃ©voiler" est : [Garder secret.]
- 2) "Un patient" a pour synonyme : [Un malade.]
- 3) Un contraire de "cesser" est : [Poursuivre.]